

ARRÊT DE LA RCC

5 Directions concernées au 22/07

UNE MODULATION DE LA RCC PRÉVUE DANS L'ACCORD

L'Accord identifie 2 cas possibles de modulation en anticipation :

1. Atteinte de la cible indicative du Métier et clôture de la RCC sur le périmètre Métier global.
2. Dérive quantitative identifiée dans tout ou partie d'un métier. Il peut y avoir arrêt de la RCC pour un secteur ou sur des profils d'emploi.

Dans tous les cas :

- les Commissions d'Application Métier (21 et 22/7) et la Commission Centrale (22/7) sont informées.
- Les salariés éligibles sont informés et un délai de 15 jours maximum est donné pour conclure les dossiers en parcours d'orientation.

MAURICE,
QUAND JE VOUS DIT
QUE NOUS AVONS
BESOIN DE FAIRE
TOURNER NOS
EFFECTIFS ...



PLAN PRODUIT

Dépassement de la cible Métier et arrêt de la RCC sur la fonction globale (APPG + Business Units).

COMMERCE / MARKETING

Arrêt de la RCC sur 9 profils d'emploi, soit +85% des salariés de la Direction.

QUALITÉ SATISFACTION CLIENT

Arrêt de la RCC pour la plupart des profils d'emploi Qualité Fournisseurs et sur la fonction Directeur Qualité.

COMMUNICATION

Arrêt de la RCC sur la fonction d'Attaché de Presse.

FINANCE

Arrêt de la RCC sur le profil Responsable Comptabilité.

La CFE-CGC veillera au respect de l'Accord en matière de traitement des dossiers en cours à date.

Contact

INTERCENTRE RENAULT
API : FR Q10 119 303
Tél : 01 76 84 15 79
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI
www.cfecgc-intercentre-renault.fr

